LE GROUPE
NOUVEAU PARIS POPULAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1ER OCTOBRE 2026

PERSONNES À LA RUE : SIX MOIS DE PROMESSES, L'HIVER APPROCHE. PARIS DOIT AGIR !

Emmanuel Grégoire a promis « zéro enfant à la rue » dès l'hiver 2026 et annoncé la création de 4 000 places d'hébergement supplémentaires pendant sa campagne.

Six mois après son élection, combien de places promises sont effectivement ouvertes ? Où sont les sites, les financements et le calendrier permettant d'atteindre cet objectif ?

Le Nouveau Paris Populaire a fait voter à plusieurs reprises des vœux pour protéger les personnes à la rue et pour que la Ville interpelle publiquement l'État sur ses responsabilités. **Nous avons notamment demandé un recours contre l'État** pour faire reconnaître sa carence et la présentation du plan d'ouverture des 4 000 places annoncées.

Au prochain Conseil de Paris, les écologistes se réveillent et proposent enfin que la Ville « étudie les possibilités juridiques et politiques » d'un recours. **Nous avons assez attendu : il faut désormais le déposer.** L'État doit répondre de ses manquements et financer l'hébergement à la hauteur des besoins.

La première adjointe annonce une mobilisation sans précédent des gymnases. Ce record n'est pas un motif de satisfaction : il mesure l'ampleur de la crise et le manque de solutions durables. Mettre à l'abri est indispensable. **Mais un gymnase ne peut pas devenir un horizon pour des familles.**

Le Nouveau Paris Populaire adresse ce jour un courrier à Emmanuel Grégoire pour lui d**emander d'engager, avant le Conseil de Paris d'octobre, le recours indemnitaire annoncé contre l'État en matière d'hébergement d'urgence.** À défaut, les élu·es du NPP engageront les démarches permettant de saisir eux-mêmes la justice au nom de la Ville.

Cette situation dure depuis trop longtemps. Dès octobre 2023, Paris avait engagé avec Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, Rennes et Lyon une première démarche auprès de l'État. Ces cinq villes ont depuis saisi la justice. **Paris ne les a pas suivies.**

Le Nouveau Paris Populaire demande :

- **Le dépôt sans délai d'un recours contre l'État** pour faire reconnaître ses carences en matière d'hébergement d'urgence ;
- **La mobilisation immédiate des bureaux et logements vacants** et l'engagement des démarches de réquisition auprès de l'État, pour ouvrir des lieux d'accueil dignes ;
- **La mise en œuvre du plan des 4 000 places,** avec des sites identifiés, des moyens humains et financiers et un calendrier public d'ouverture.

Après un été caniculaire, l'hiver approche. Les femmes, les enfants, les jeunes isolés et toutes les personnes à la rue ne peuvent pas attendre une nouvelle série d'annonces. **Les carences de l'État ne dispensent pas Emmanuel Grégoire de tenir ses engagements.**